

La situation économique de L'Algérie

L'objectif de cette section est de voir le rôle joué par le taux de change comme étant un régulateur de l'économie algérienne durant la période 1970-1997. Pour atteindre cet objectif, nous voyons qu'il est très utile d'étudier la situation économique de l'Algérie avant 1989 et après cet date, car la première convention signé avec le FMI est en 1989 et pour la plupart des économiste algériens, cette année est considéré comme une année de mutation graduelle vers l'économie de marché.

§2-A) Le taux de change et l'économie algérienne avant 1989

Nous allons analyser la situation économique de L'Algérie par quelques indicateurs macroéconomiques durant deux sous périodes:

- i) situation économique durant la période 1970-1986
- ii) la situation économique durant la période 1987-1989

Notre choix de ces sous périodes n'est pas arbitraire. Ceci est justifié par:

- L'année 86 est caractérisée par une chute des prix de pétrole et une dépréciation de dollar.
- la signature de la première convention avec le FMI est en mai 89
- nous pouvons considérer que l'année 1990, constitue une année de réforme du système de planification de l'économie algérienne : planification centralisée vers une planification décentralisée. De ce fait, la période 1986-1989 est une période de préparation de la transition graduelle vers l'économie de marché

§2-A-1) L'économie algérienne avant 1986

La principale question qui est soulevée par les décideurs politiques et économiques algériens durant cette étape peut se résumer dans la question suivante :

Dévaluer où recours à l'endettement extérieur ?

Pour répondre à cette question, nous analysons la situation économique de l'Algérie à partir de l'année 70 en utilisant quelques indicateurs économiques, tels que: le solde de compte courant; la production intérieure brute réelle et ratio de service de la dette extérieure.

Ce dernier critère sera le plus fréquemment utilisé dans ce chapitre, car il nous renseigne sur la solvabilité du pays. Autrement dit, le ratio de service de la dette mesure la capacité propre du pays pour la couverture du montant annuel du service de la dette. Selon le F.M.I, si ce ratio dépasse 0,5, l'Etat de l'économie de ce pays nécessitera un programme de stabilisation, c'est-à-dire que l'état de cette économie présente un besoin d'ajustement.

Ainsi les années 70 avaient vu l'Algérie lancer un vaste programme de développement industriel. Plusieurs facteurs avaient encouragé cette politique. Ceux-ci peuvent être résumés dans les points suivants :

i) Les prix des produits de base (prix de pétrole), qui constituent la principale ressource de l'Algérie, avaient enregistré une augmentation durant les années soixante dix. Le prix de pétrole était de 1,30 dollars en 1970. Il avait augmenté à 10,72 dollars en 1975. Cette augmentation des prix avait généré une forte croissance des recettes d'exportation. Ces revenus en devises tirées de l'exportation avaient augmenté les moyens d'autofinancement propre et avaient facilité le recours à l'emprunt international.

ii) Un taux d'intérêt très faible et très attractif au recours à l'emprunt durant la période 1960-1975 avait contribué au lancement de cette politique d'industrialisation. Le taux d'intérêt débiteur pour le dollar américain, par exemple, variait entre : 4.8 % en (1960) à 5,25 % en (1975). Comparativement au coût de l'emprunt de dollar entre 1980 et 1986, ce taux était relativement faible.

iii) Le niveau d'inflation mondiale avait baissé entre 1960 et 1970. Cette baisse avait constitué un facteur, qui favorisait le développement industriel. La diminution du taux d'inflation mondial avait permis la stabilité du prix mondial des équipements industriels nécessaires au programme de développement basé sur l'industrialisation.

vi) Durant la période 1960-1970 le système monétaire international (SMI) était régi par une politique de change fixe. Ce système permettait d'encourager les importations d'équipements avec une absence totale de risque de change.

Le financement de cette industrialisation avait nécessité à la fois la mobilisation de l'épargne nationale provenant des recettes d'exportation d'hydrocarbure et le recours à l'épargne internationale. Lorsque l'épargne de la nation ne couvrait pas le coût de l'investissement, le solde courant de la balance de paiement était nécessairement négatif. Pour rétablir l'équilibre de ce compte, deux solutions s'offraient :

- i) la réduction de déficit budgétaire : cette réduction se fait: soit par la réduction des dépenses budgétaire, en réduisant le coût de l'investissement, soit par l'augmentation de recette budgétaire ;
- ii) le recours ver l'épargne internationale.

Le choix de la première solution posait souvent des difficultés techniques. La grande taille des investissements était souvent retenue dans des plans de développement globaux. Ce qui nécessitait souvent la révision de l'ensemble du plan d'investissement.

Entre 1970-1985, le développement de l'Algérie était soumis à une planification globale. La réalisation de tout projet d'investissement nécessitait au préalable une étude, qui devait passer par différentes étapes, afin d'aboutir à son inscription définitive dans le plan de développement.

La lourdeur de cette procédure rendait difficile toute modification du projet d'investissement. Pour pallier à cela, l'Algérie avait opté pour un recours aux emprunts extérieurs.

Le choix d'emprunter de l'extérieur présentait l'avantage de rétablir l'équilibre dans le court terme. Mais il présentait les inconvénients suivants :

- i) l'emprunt ne peut être réalisé, que si le pays dispose des garanties qui lui permettent d'honorer les remboursements futurs ;
- ii) il génère des coûts financiers important ;
- iii) le recours à l'emprunt comme moyen pour rétablir l'équilibre ne peut être que temporaire ;
- vi) il limite l'indépendance financière du pays ;
- vii) il reporte des coûts présents sur les générations futures.

Le recours aux emprunts extérieurs s'appuyait sur la rente anticipée, puis sur le principe de la profitabilité de l'endettement. Or ce dernier comportait une double signification :

- i) les emprunts extérieurs permettaient à un pays de se constituer rapidement un capital physique ;
- ii) le coût nominal des emprunts était allégé par le taux d'inflation de l'économie internationale.

Fort de ce double avantage, le décideur politique met en œuvre dans les années 70, une politique d'endettement excessive visant à financer d'importants programmes d'investissements productifs. Les taux d'investissements réalisaient durant les années 70,75 et 80 sont respectivement 36 %, 50 % et 40 %.

En 1978, la dette de l'Algérie atteint 54 milliards de DA, soit 62 % de la PIB. Quant au service de la dette, il s'élève à 6,6 milliards de DA, soit 7,6 % de la PIB et 25,7 % des exportations. Une année plus tard, il grimpe à 14,4 milliards de DA, soit 39 % des exportations. Le taux de croissance moyenne de la dette durant la période 1975 - 1979 est de 56 %.

Les taux d'intérêts et les délais de remboursement sont respectivement de plus en plus élevés et de moins en moins longs, notamment pour les crédits bancaires et les crédits fournisseurs qui représentent à la fin du second plan quadriennal respectivement 46,1 et 41,2 du volume total de crédits contractés par l'Algérie à cette date.

Les années 80 s'ouvrent par la mise en œuvre d'une politique économique caractérisée sur le plan interne, par une réorientation des investissements, voire un ralentissement de la vigueur industrielle et productive et sur le plan externe, par un désendettement.

Entre 1980 et 1984, le montant de l'encours de la dette a baissé de 19,37 milliards de dollars à 15,94 milliards de dollars, soit une baisse de -17,7 %. Quant au service de la dette, il augmente en valeurs absolues, passant de 4,03 % à 5,13 milliards de dollars. Soit une augmentation de 27,3 %. Ces deux montants représentent respectivement 27,1 % et 37 % des exportations des biens et services des mêmes années. L'augmentation de ce ratio s'explique par deux facteurs :

- i) un service de la dette qui augmente entre les deux années de 27,3 % ;
- ii) les exportations des biens et services qui évoluent à un rythme de -0,7%.

En 1984, l'Algérie présente les ratios suivants :

$$\begin{aligned} \text{Dette / PNB} &= 29,7 \% \\ \text{Dette / Exportations} &= 108,5 \% \\ \text{Service de la dette / Exportations} &= 37 \% \\ \text{Intérêts / Exportations} &= 10,9 \% \end{aligned}$$

D'après ces ratios et selon le classement de F.M.I, l'Algérie était classée parmi les pays les plus endettés.

Pourtant, en 1984, la situation financière extérieure de l'Algérie n'était pas extrêmement défavorable. A cette date, le ratio de liquidité externe de l'Algérie était supérieur à 30%. En septembre 1985, les experts du F.M.I évaluaient positivement la situation économique algérienne : « au cours des dernières années, notaient ils, l'Algérie a bien réussi sur le plan interne comme vis-à-vis à l'extérieur : le taux de croissance, avec une moyenne de 4%, ..., il est remarquable que cette performance ait pu être atteinte en même temps que la balance des paiements courants a été améliorée, revenant à l'équilibre en 1984, après deux années de déficit ».

Seulement et contrairement aux experts du fonds, d'autres analystes indépendants de l'économie algérienne soulignaient le caractère très prononcé de son désinvestissement industriel, à partir de 1984, et l'état critique du secteur agricole. L'appareil de production algérien se caractérisait par « un outil industriel vieillissant ».

En effet, selon Ilmane, le début des années 80 était marqué par un déséquilibre du compte courant, dû en grande partie à la gestion administrative de la politique de taux de change (surévaluation de taux de change et le contrôle par l'Etat de l'affectation des devises). Ce qui avait entraîné, un recul des investissements nouveaux en plus du désinvestissement, suivie d'un déclin de la production, une extension de chômage, une quasi généralisation du marché noir et l'inflation.

Les difficultés de l'économie algérienne n'avaient pas tardé à apparaître au grand jour. La seconde moitié des années 80, qui correspondait au second plan quinquennal, avait été particulièrement difficile, en raison de l'effondrement des prix mondiaux des hydrocarbures.

En 1986, les exportations des biens et services avaient diminué considérablement. L'encours de la dette s'était accru. Il en était de même du service de la dette. Pour cette année là, les principaux indicateurs, souvent utilisés pour apprécier l'état de santé économique étaient défavorables :

- 43,6 % de taux de croissance des exportations des biens et services
- 0,9 % de taux de croissance de PIB
- 3,5 % de taux de croissance des ressources de la nation

- 14,5 % de taux de croissance des importations des biens et services
- un déficit de -15271,3 millions de dinars de la balance des opérations courantes
- un encours de la dette de 22,79 milliards de dollars
- un rapport solde budgétaire / PIB de -4,26 %
- un rapport Dette / PNB de 36,6 %
- un rapport Dette / exportations de 249,2 %
- un ratio de Service de la dette / exportations de 56,9 %
- un ratio de Intérêts / exportations de 17,3 %

La principale cause de cette situation défavorable de l'Algérie était la chute du prix de pétrole sur le marché international. Le prix de pétrole passait de 27,7 dollars en 1985 à 14,8 dollars en 1986. Alors, qu'il était de 39,5 dollars en 1981.

La conséquence immédiate, notamment dans ce contexte de la mono exportation, avait été la baisse des recettes d'exportation. A leur tour, celles-ci avaient affecté la capacité d'importation. L'appareil de production de biens et services s'en trouva alors pénalisé par la limitation des approvisionnements en inputs et en biens d'équipement. Il en résulta une chute de la production globale qui perturba bien des équilibres fondamentaux.

Les ratios d'endettement de l'année 1986, confirmaient que l'économie algérienne dépendait totalement des exportations des hydrocarbures. Une sensible chute de ces dernières suffit pour soumettre les équilibres fondamentaux à des rudes tensions. On peut comprendre facilement cette mécanique, surtout pour un pays dont le financement de l'accumulation du capital est fortement dépendant des recettes en devises issues des exportations des hydrocarbures.

Les experts du centre d'économie et de finance internationale (CEFI), notent que toute variation du brut de un (1) dollar entraîne une variation de recettes d'exportations de 500 à 600 millions de dollars. D'où l'impact de ce type de choc exogène sur l'économie algérienne ne peut être qu'immense. A titre d'illustration, entre 1985 et 1986, un écart négatif des recettes des exportations de 4,96 milliards de dollars s'était soldé par un accroissement absolu de l'encours de la dette de 4,42 milliards de dollars. Le service de la dette, lui, s'établissait à 5,20 milliards de dollars. L'Algérie empruntait non pas pour financer son développement, mais pour rembourser sa dette. Cette situation était une conséquence, directe de la politique économique suivie par les gouvernements.

§2-A-1-a) Déséquilibres macroéconomiques et taux de change

Après avoir étudié les ratios de l'endettement extérieur de l'économie algérienne avant 1986, il est très utile d'aborder une analyse des déséquilibres macroéconomiques de l'économie algérienne pour voir le rôle joué par le taux de change dans le rétablissement de l'équilibre de la balance de paiement.

Théoriquement, le taux de change agit directement sur l'équilibre externe et indirectement sur l'équilibre interne. La politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur les déséquilibres économiques. Les instruments de ces deux politiques combinés avec le taux change, permettent de réaliser l'équilibre interne et externe et agir sur les objectifs emploi, inflation, etc.

De cela, découle la question suivante : Quel rôle a joué le taux de change au rétablissement de l'équilibre de l'économie algérienne durant la période 1970-1986 ?

Pour répondre à cette question, nous allons, dans un premier temps, donner les caractéristiques de la politique économique algérienne. Dans un second temps, nous allons analyser les déséquilibres interne et externe. L'analyse des soldes de la balance de paiement sera examinée dans le déséquilibre externe. Cela fera apparaître que les dettes extérieures et l'abaissement du prix de pétrole sont responsables du déficit de compte courant. L'étude du déséquilibre interne portera sur la politique monétaire et budgétaire. Nous montrerons que l'imprudence de ces deux politiques est la cause du déséquilibre interne.

§2-A-1-a-a) La caractéristique de la politique économique algérienne avant 1986 :

Durant les années 70 et 80, la politique économique algérienne était caractérisée par une économie administrée. Par conséquent les prix, les taux d'intérêts domestiques, la masse monétaire et le taux de change étaient déterminés selon une logique administrative. Durant cette période, le taux de change était stable. Le dinar Algérien était inconvertible et surévalué.

Théoriquement, la surévaluation a pour objet de gonfler l'importation et de réduire les exportations. On peut, donc, tirer deux avantages de la surévaluation :

- Le surinvestissement.
- La surconsommation.

La surévaluation de la monnaie nationale réduit la compétitivité internationale du pays. Une telle mesure avait été retenue par l'autorité publique, lors du lancement des différents plans pour encourager la politique industrielle. Cette dernière était fondée sur l'acquisition à partir de l'étranger des technologies les plus avancées. La surévaluation permettait de diminuer le coût payé par les entreprises pour l'acquisition de ce type d'investissement.

L'objectif recherché du pouvoir public, à travers cette politique d'administration du marché de change, était de mettre l'économie algérienne à l'abri de perturbation de l'économie mondiale. Mais certains économistes algériens considéraient que la surévaluation et l'inconvertibilité du dinar algérien étaient à l'origine de dysfonctionnement économique, des déséquilibres macroéconomiques et de surendettement.

§2-A-1-a-b) Déséquilibre externe

Selon la théorie de la balance de paiement, il y a une relation étroite entre les soldes de la balance de paiement (solde de bien et service, solde courant,) et le taux de change. Autrement dit, on peut ajuster un déficit ou un excédent du solde de paiement par une dépréciation ou une appréciation du taux de change. Un solde de la balance des paiements positif signifie un excédent de cette balance. Pour rétablir l'équilibre, il faut apprécier le cours nominal de la monnaie nationale. Par contre un solde de la balance des paiements négatif signifie un déficit. Pour rétablir l'équilibre, il est nécessaire de déprécier le taux de change.

Ce processus nous incite à examiner les soldes de la balance de paiement algériennes et, en particulier, le solde de compte courant. Car ce dernier permet d'apprécier l'état des équilibres extérieurs de la nation.

Comment peut-on le calculer ? En se basant sur la théorie d'absorption et en prenant comme point de départ l'identité comptable entre le produit national et la demande globale. La demande globale d'un pays est constituée, d'une part, de l'absorption, c'est-à-dire la demande intérieure brute résultant de la demande de consommation et de demande d'investissement, et, d'autre part, de ce qu'on peut appeler la demande extérieure net.

Ceci nous donne:

$$Y = C + I + (X - M) = C_a + C_m + I_p + I_b + (X - M) \quad (2.1)$$

avec Y , représente le produit intérieur brut; C la consommation finale intérieure, cette dernière peut être décomposée en C_a (consommation d'administration) et C_m (consommation

de ménage), I l'investissement de l'entreprise, qui peut être décomposé en I_p (investissement privé) et I_b (investissement public).

On pose :

$$A = C + I$$

avec A, représentant l'absorption

La différence entre Y, le produit intérieur brut et A, l'absorption, constitue le solde de la balance commerciale. Ce dernier signifie qu'un pays ne peut consommer et investir plus qu'il ne produit, sauf s'il obtient de l'extérieur les ressources qui lui font alors défaut.

Si on ajoute aux deux termes de l'équation (2.1), le solde net des revenus provenant des transferts privés et officiels R, on obtient :

$$Y + R = C + I + (X - M + R) = C_a + C_m + I_p + I_b + (X - M + R) \quad (2.2)$$

Dans l'équation (2.2), Y + R représente le produit national brut (PNB) et l'expression $((X - M) + R)$ représente le solde courant :

$$\text{Solde courant} = \text{PNB} - A$$

A est appelé, aussi, la dépense intérieure globale.

Si le solde courant est positif, cela implique que la production nationale brute est supérieure à la dépense intérieure globale. Dans cette situation, on dit que le pays a réalisé une capacité d'épargne. Il est créancier du reste de monde. Une appréciation de la monnaie nationale est favorable.

Par contre, lorsque le solde est négatif, cela signifie que les dépenses dépassent le PNB. Dans ce cas, on dit que le pays a un besoin d'épargne. Pour réaliser ces dépenses, l'Etat doit s'endetter. Dans cette situation de déficit, une dépréciation de la monnaie nationale est convenable pour l'ajustement.

L'examen du solde commercial du tableau 2.3, montre que la situation commerciale de l'Algérie était excédentaire durant la période 1970–1986, sauf pour 1971 et 1978. Cependant, cet état ne traduit pas une situation d'équilibre macroéconomique de paiement extérieur. D'où la nécessité d'examiner le solde de bien et service. Car ce dernier prend en considération les dettes extérieures.

Tab.2.4. Evolution de la balance commercial en milliards de dollars

	1971	1974	1978	1980	1982	1984	1985	1986
Solde commercial	-0,18	1,28	-0,95	4,1	3,6	3,6	4,3	0,2

Source : Différents numéros de FMI (1973/1989).

En poursuivant l'analyse, le tableau 2.4 montre une situation déficitaire de la balance des biens et services, sauf pour l'année 1974. Ce déficit est lié à l'importance des intérêts annuels payés par l'Algérie au reste du monde. La valeur des intérêts, inscrite annuellement au débit de compte, ne dépassait pas 500 millions de dollars avant 1978. A partir de 1979, le montant de ces intérêts dépassa le milliard de dollars. Ce qui maintena le solde de bien et service dans une situation de déficit.

Tab.2.5. Evolution de la balance de bien et service en milliards de dollars

	1971	1974	1978	1982	1984
Solde de bien et service	-0,40	0,25	-3,85	-0,51	-0,11

Source : Différents numéros de FMI (1973/1989).

Le déficit de la balance de bien et service pouvait être résorbé, si le pays bénéficiait de transfert courant, lui permettant de couvrir la charge des intérêts. Pour mettre en relief cela, l'analyse du solde du compte courant est indispensable.

Tab.2.6. Evolution du solde de compte courant (SC) en milliards de dollars

	1971	1974	1978	1980	1982	1984	1985	1986
SC	0,04	0,176	-3,54	0,2	-0,2	0,074	1,03	-2,2

Source : Différents numéros de FMI (1973/1989).

La lecture du tableau 2.6 permet de remarquer des signes positifs et des signes négatifs au niveau de solde courant.

La positivité de ce compte peut être expliquée par :

- la faiblesse de montant d'intérêt

- l'importance de transfert de devises, dont la source provient des salaires de travailleurs émigrés.

Le solde courant négatif signifie que les transferts de travailleur émigrés est insuffisant, face au déficit du solde de compte de bien et service. Le solde de capital avait enregistré des montants positifs pour les années 74 et 78, respectivement de 0,25 et 3,49 milliards de dollars. Seulement l'amortissement de la dette n'était pas important. La positivité de ce compte agit positivement sur l'équilibre global de la balance de paiement. Dans ce cas, on dit que ce dernier présente un déséquilibre soutenable. Pour les années 82 et 84, les signes sont négatifs, on enregistre, respectivement, un déficit de 0,80 et 0,21 milliards de dollars. Ce déficit peut s'expliquer par l'importance de service de la dette. Les signes négatifs de ce même compte agissent négativement sur l'équilibre global de la balance des paiements. Dans ce cas, on peut dire que le pays était dans une situation de déséquilibre du paiement extérieur.

Le tableau 2.7 montre la situation financière de l'économie algérienne. On note que CF et BF signifient respectivement une capacité de financement et un besoin de financement

Tab.2.7. Evolution et situation de solde globale de la balance de paiement en milliards de dollars.

	1971	1974	1978	1980	1982	1984	1985	1986
Solde globale	0	0,56	0,09	1,38	-1,1	-0,4	1,03	-1,5
Situation financière	équilibre	CF	CF	CF	BF	BF	CF	BF

Source : Différents numéros de FMI (1973/1989).

L'étude de la liaison, entre l'évolution du taux de change et le solde de la balance de paiement, montre que le taux de change a évolué indépendamment du solde de la balance des paiements. Les déficits courants, enregistrés durant les années 1978-1986, et les déficits globaux de la balance des paiements n'ont provoqué aucune dépréciation des cours de dinar.

Paradoxalement, lorsque la balance des paiements accumulait des déficits entre 1978-1985, le dinar algérien s'appréciait sur le marché de change officiel. L'indépendance de cours de change du dinar, par rapport au solde de la balance des paiements, découle du régime de change administratif et de l'inconvertibilité du dinar choisis par le gouvernement.

Le régime de change administratif de la monnaie algérienne avait maintenue la stabilité de taux de change, dans une situation marquée par: un déficit courant, une baisse de réserve de change, une détérioration de terme de l'échange, une dégradation continue de la compétitivité de l'économie nationale et un déséquilibre des paiements extérieurs.

La littérature économique sur l'ajustement de la balance des paiements montre qu'un pays, qui se trouve dans cette situation, doit nécessairement dévaluer sa monnaie nationale, afin d'améliorer sa compétitivité internationale et rééquilibrer sa balance de paiement. Si la crise n'est que passagère le pays peut recourir à l'emprunt extérieur, pour ajuster la balance des paiements.

L'Algérie avait opté pour l'endettement dès le milieu des années 70, alors que le déficit de sa balance des paiements n'était pas transitoire. Ce choix avait été encouragé par l'augmentation du prix de pétrole et motivé par des raisons de politique de développement. Cet endettement avait permis à l'Algérie de soutenir le déficit de sa balance de paiement et de maintenir son taux de change stable, durant la période 1970-1989. Mais la condition de la politique d'endettement n'avait pas été respectée par l'Algérie, parce que l'économie algérienne n'avait pas pu générer les moyens de remboursement.

L'augmentation du ratio $\frac{\text{dette}}{\text{PIB}}$, entre 1985 et 1986, de 32,4 % à 37,1 %, nous montre que la dette croit plus vite que le PIB. D'après le tableau 2.8, nous pouvons déduire que le PIB croit faiblement et qu'il n'existe pas réellement une croissance économique durant cette période. Cette absence de croissance est du essentiellement à la faiblesse de compétitivité internationale du pays. Cette faiblesse de PIB entraîna une diminution de taux d'intérêt domestique.

Tab.2.8. Evolution de taux de croissance de PIB (TC de PIB).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TC de PIB	0,79	3	6,40	5,40	5,59	3,70	0,40

Source: The World Bank Group (2005).

Or dès que la valeur de ce ratio ($\frac{\text{dette}}{\text{PIB}}$) est important, on dit que le pays est fortement endetter et que l'activité économique du pays ne couvre pas ses dettes. Autrement dit,

l'activité économique ne peut pas dégager un surplus financier nécessaire à la couverture de la dette et ses charges.

Comme, nous avons vu dans le début de ce chapitre, le stock de la dette s'était alourdi, à partir de 1979, et son service de la dette était relativement insoutenable dès 1982.

Tab.2.9. Evolution de ratio de la dette et de service de la dette.

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
$\frac{\text{dette}}{\text{PNB}}$	47,1	42,6	40,2	34,4	30,9	32,4	37,1
$\frac{\text{service de la dette}}{\text{PIB}}$	9,86	8,72	10,19	9,94	9,95	8,25	8,43

Source : CD-ROM, WDI de la Banque Mondiale (1999).

Dans une telle situation, l'autorité algérienne avait préféré le recours massif aux réserves en devises et l'emprunt de l'épargne internationale

Selon les théoriciens de l'économie internationale, les réserves de devises d'un pays sont disponibles en quantité limitée et sa capacité d'emprunt ne peut pas dépasser ses possibilités de remboursement. Dans ce cas, il est impossible de maintenir durablement le taux de change constant.

Mais l'Algérie avait maintenu son taux de change invariable, pour une longue période (1970-1989), avec une réserve de devise presque nulle. En 1988, la réserve de devise ne pouvait couvrir que 2 mois d'importation.

On peut noter aussi qu'entre 1970 -1980, l'Algérie avait réalisé des taux d'investissement les plus élevés (50% de PIB en milieu de 70). Ce dernier était proche des taux d'investissement de certains pays industrialisés.

Cette accumulation capitaliste avait dépassé la capacité d'absorption du pays. Par ailleurs, elle n'avait pas été faite de manière efficace.

En effet, selon Bouyagoub, la réalisation du programme d'investissement avait souvent été faite avec de taux inférieur à 50 % des objectifs fixés. Selon Temmar, les allongements dans les délais d'achèvement des projets avaient, en outre, généré des surcoûts. Cette situation avait été à l'origine du dépassement des capacités d'épargne nationales et avait contraint le

pouvoir public à recourir à l'endettement extérieur pour mobiliser des ressources financières supplémentaires, pour achever les projets en cours de réalisation.

A partir de 1980, les pays industrialisés avaient entrepris des politiques de lutte contre l'inflation par une politique monétaire pour maîtriser les prix, la masse monétaire et le mouvement des capitaux. Cette politique avait entraîné l'augmentation de taux d'intérêts internationaux de capitaux. Ces derniers dépassèrent la barre des 10 %.

Dans un contexte marqué par une insuffisance relative de l'épargne domestique durant les années 1970 et 1980, on constate une situation paradoxale : face à une absence de croissance de l'économie nationale (insuffisance permanente du taux de croissance) et la hausse continue de la dette extérieure, le taux de change du dinar algérien enregistre de mouvement d'appréciation par rapport aux monnaies étrangères sur le marché officiel. Entre 1985 et 1986, le prix de pétrole passe de 27,37 \$ à 14, 17 \$ le baril et le cours de change nominale de dinar algérien s'apprécie par rapport au dollar (1985 : 1 USD = 5,02 DA, 1986 : 1USD = 4,70 DA). Cette situation est illogique compte tenu des enseignements de la théorie économique.

En 1986, le dollar avait connu une dépréciation. Cette dernière avait eu des conséquences négatives sur la réserve de change de l'Algérie. Une dépréciation de dollar, par rapport aux monnaies européennes avait engendré un surcoût des importations algériennes. Car l'Algérie importe presque 60 % de l'Europe. Cette dépréciation avait eu des incidences sur le montant de stock de la dette et ses services. Autrement dit, le montant de service de la dette (intérêt + amortissement) payé annuellement par l'Algérie avait augmenté.

§2-A-1-a-c) Déséquilibres internes

Pour analyser l'équilibre interne, on est tenu d'étudier la politique budgétaire et ses composantes (recettes et dépenses budgétaires), plus précisément le ratio $\frac{\text{solde budgétaire}}{\text{PIB}}$ et la politique monétaire et ses structures, en s'intéressant au ratio $\frac{\text{masse monétaire}}{\text{PIB}}$.

§2-A-1-a-c-a) Politique budgétaire

Un déficit budgétaire, en présence d'un solde courant négatif, traduit une situation d'insuffisance de l'épargne nationale. Une politique budgétaire est considérée comme imprudente, si elle augmente son endettement extérieur pour financer une part des dépenses publiques. Cette dernière est généralement considérée comme improductive.

Les déficits budgétaires durant les années 80 et 85 avaient été respectivement de -2,16 et -4,25 milliard de dollars. L'imprudence de la politique budgétaire de l'Algérie était induite d'une part, par le financement d'une partie de dépense publique par le recours à l'emprunt extérieur et, d'autre part, par la structure de revenu de l'Etat. La recette publique de l'Algérie provient presque totalement de la fiscalité pétrolière. En 1980 et 1983, le pourcentage du revenu pétrolier de l'Etat avait atteint respectivement 62 % et 59 % du revenu total.

Nous complétons cet analyse par une calcul de ratio de budget, l'évolution de ce dernier se présente dans le tableau 2.10 ci-dessous :

Tab.2.10. Evolution de ratio de budget.

	1971	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
solde budgétaire									
PIB	-0,10	7,25	10,86	12,85	0,99	-2 ,05	4,22	3,24	-4,26

Source : FMI (1973/1989).

La lecture du tableau 2.10, nous montre que l'Algérie présente un déficit budgétaire durant les années 1971, 1983 et 1986. Ce ratio nous indique aussi que le taux de croissance est faible durant les années 80.

La surévaluation du DA comprime les recettes locales du secteur des hydrocarbures, qui est la source d'un montant substantiel d'impôts et des taxes. Cette compression réduit la fiscalité pétrolière. Ce qui se traduit automatiquement par un déficit du trésor.

Tab.2.11. Evolution de la part de recettes pétrolières (RP) dans le recettes totales (RT) en millions de DA.

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
RT	61 ,2	81,8	77,5	84,5	99	106	92,3
RP	37,6	50,5	41,6	37,7	43,8	40,8	21,4

Source : ONS (1990/1991).

Devant cette situation, l'Algérie était en besoin d'ajustement, le taux de change de dinar devait être déprécié et ses dépenses gouvernementales réduites. Or de telles mesures n'avaient pas été appliquées en Algérie à ce moment là.

§2-A-1-a-c-b) Politique monétaire

Selon les théoriciens monétaristes, l'évolution des instruments de la politique monétaire agit d'une manière directe sur le niveau des cours des marchés de change officiels et parallèle.

Un accroissement de la masse monétaire sans contre partie réelle, produit les effets suivants :

i) une augmentation de l'offre de la monnaie entraîne une baisse de taux d'intérêt domestique, si la demande de la monnaie ne suit pas le mouvement de l'offre. D'où les possibilités de l'épargne libellée en monnaie nationale deviennent moins attractives. Dans cette situation, les résidents du pays préfèrent mettre leurs placements sur les comptes d'épargne en devises ou sur les marchés financiers extérieurs. La demande de devise sur le marché de change augmente. Si l'octroi de devise se fait par rationnement, la demande additionnelle de devise sera satisfaite par le marché parallèle. La baisse de taux d'intérêt provoque une dépréciation de la monnaie nationale.

ii) si le pays suit une politique de change administré, les prix domestiques seront administrés. Un accroissement de la masse monétaire aura pour effet d'augmenter la demande sur le marché parallèle de bien. Pour satisfaire cette demande additionnelle, une importation additionnelle par le biais d'un commerce illégal sera nécessaire. Cette situation conduit à l'augmentation du taux de change parallèle, suite à l'augmentation de la demande de devise sur le marché de change parallèle. D'où, ce dernier va se renchérir. Ce renchérissement réduit l'offre de la monnaie sur le marché de change officiel.

iii) les prix domestiques augmentent plus rapidement que le prix internationaux. Si le taux de change reste fixe, les produits nationaux deviennent moins compétitifs, et la demande de devise pour l'achat de biens importés augmente sur le marché de change.

Dans une situation de régime de change fixe, l'accroissement de la masse monétaire, sans contre partie suite à une offre additionnelle de la monnaie, peut conduire à un

déséquilibre de la balance de paiement. L'excès de liquidités, par rapport aux encaisses désirées par les agents économiques, conduit ces derniers à affecter cet excès qu'ils détiennent à l'achat des biens étrangers. D'où une augmentation de la demande de devise sur le marché de change et une diminution de réserve de change. Dans ce cas, le rétablissement de l'équilibre de la balance de paiement se solde par une dépréciation de la monnaie nationale.

Selon cette école monétariste, il y a une relation étroite entre la masse monétaire, le PIB et le taux de change. On sait que le PIB est un indicateur de croissance, son évolution mesure les résultats réalisés par l'activité économique d'un pays et cette dernière affecte le taux de change par l'intermédiaire de la demande de la monnaie. Une accélération du PIB, en présence d'une stabilité de la masse monétaire, conduit à une appréciation de taux de change.

A l'opposé, si le PIB reste constant, un accroissement de la masse monétaire entraîne une dépréciation de la monnaie nationale. D'où, l'importance de mesurer l'écart entre le taux de croissance de la masse monétaire et le PIB. Cet écart nous renseigne sur l'évolution de taux d'inflation.

Quand l'écart entre ces deux grandeurs (masse monétaire, PIB) est très important, cela veut dire qu'une partie de la masse monétaire a été créée sans contrepartie réelle. Cet écart entraîne d'une manière mécanique une hausse de taux d'inflation. Si l'inflation nationale est supérieure à l'inflation étrangère et le taux de change reste constant, le pays devient de moins en moins compétitif sur le marché international. Le taux de change de la monnaie nationale se déprécie. En absence d'une dévaluation nominale, le cours de la monnaie nationale se trouve dans une situation de surévaluation.

En cas d'une forte inflation, avec un taux d'intérêt nominal domestique faible, le taux d'intérêt réel est négatif. Pour le cas de l'Algérie, ce taux était fixé à des niveaux relativement très bas de manière administrative (le taux d'intérêt réel algérien reste négatif jusqu'à 1998). D'où, l'épargne domestique devient moins attractive et les individus préfèrent disposer des encaisses sous forme de monnaie fiduciaires pour acheter des biens et services. Sous cet effet, la demande dans les différents marchés augmente, ce qui conduit à une augmentation des prix domestiques. La croissance de ces derniers diminue la compétitivité de la production nationale et implique une dépréciation de la monnaie nationale. Si le taux de change est maintenu fixe d'une manière administrative. La monnaie nationale devient surévaluée par rapport aux monnaies étrangères.

Afin d'encourager l'industrialisation, l'Algérie avait suivi une politique monétaire qui se caractérisait de la manière suivante :

- Une forte création de la masse monétaire, sans contre partie. Cette expansion monétaire était une source d'inflation.
- Un taux d'intérêt domestique fixé administrativement, avec un taux nominal très bas.
- Un taux de change fixé d'une manière administrative et le cours de change maintenu invariable, à un niveau dont la valeur restait comprise entre 20 % et 25 % par rapport à un dollar. Le dinar algérien était surévalué durant la période 1970-1986.

Pour apprécier la politique monétaire suivie par l'Algérie, il est nécessaire d'analyser la structure de la masse monétaire.

Tab.2.12. Evolution de la structure de la masse monétaire en milliard de dinar algérien.

	1972	1974	1978	1980	1984	1986
M1	16,75	24,25	62,21	84,43	180,43	204,82
QM	1,39	1,52	5,25	9,11	14,28	22,19
M2	18,14	25,77	67,46	93,54	194,71	227,01

Source : la banque centrale d'Algérie.

On peut conclure, d'après le tableau 2.12, que la masse monétaire est dominée par M1 (la monnaie scripturale plus la monnaie fiduciaire). La part de M1 représente presque 80 %. Cette prépondérance de M1, dans la masse monétaire, est due au mode de gestion de l'économie algérienne durant la période 1970-1986. La masse monétaire M1 est constituée, presque totalement (plus de 60 %) par les disponibilités immédiates sous forme de monnaie scripturale. En effet, le quasi monnaie, qui est constitué des dépôts à terme auprès des banques, des comptes de chèques de postaux et du trésor, figure pour une proportion relativement faible.

Ceci s'explique par le fait que les agents économiques (entreprises et ménages) avaient une préférence pour les encaisses immédiatement disponibles. Cette préférence découlait :

- du manque de confiance des agents économiques algériens (entreprise et ménage) vis-à-vis de leur système bancaire;

- de l'existence d'un marché informel;
- du niveau de taux d'intérêt réel;
- du niveau de taux d'inflation.

Depuis 1971 et 1978, l'inflation en Algérie était tendanciellement à la hausse. Ce phénomène s'était aggravé au début de l'année 1980. Cette dernière était caractérisée par une surliquidité de l'économie.

Tab.2.13. Evolution de taux d'inflation

	1971	1975	1980	1983	1985	1986
Taux d'inflation	2,62	4,69	11,34	14,65	5,96	8,11

Source : FMI(2005).

Selon Benissad , les taux d'intérêts sur les crédits à moyen terme étaient faibles et de plus en plus négatifs en terme réels, compte tenu de l'accélération de l'inflation dans le décennie 1980.

En se basant sur les calculs de Kenich qui a utilisé l'indice de prix à la consommation (IPC) pour calculer le taux d'intérêt réel, cet indicateur financier se présentait de la manière suivante :

Tab.2.14. Evolution de taux d'intérêt réel.

	1980	1982	1984	1986
Taux d'intérêt réel	-6,75	-3,75	-5,37	-7,4

Source: Kenniche M. (2003), « Analyse de l'évolution du taux de change du dinar en rapport avec l'ajustement structurel de l'économie algérienne », *thèse de doctorat*.

En comparant le taux d'intérêt (en rappelant que ce taux est fixé d'une manière administrative par l'autorité monétaire algérienne) avec le taux d'inflation (voir tableau 2.13), on constate que le taux d'intérêt était faible par rapport au taux d'inflation.

Ceci signifie que l'épargne d'une unité de monnaie nationale engendrait une perte monétaire, en pourcentage, égale à la différence entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation. Dans cette situation, la décision d'épargner devient une décision économiquement irrationnelle. Dans ce cas, les agents économiques préfèrent disposer de leur encaisse sous forme de monnaie fiduciaire pour l'acquisition de bien et service.

Les prix domestiques étaient administrés et subventionnés, l'offre de biens de consommation et d'équipement était inférieure à la demande de ces biens sur le marché officiel (économie de pénurie). Cette situation avait conduit les entreprises et les individus à disposer en permanence de la monnaie fiduciaire pour acheter ces biens à des prix subventionnés, quant ils apparaissaient sur le marché officiel en vue de les revendre sur le marché occulte.

Les profits réalisés entraînaient une augmentation des encaissements détenues par les agents économiques. La demande de bien sur le marché parallèle augmentait. La satisfaction de la demande additionnelle favorisait le commerce illégal, provoquant ainsi une augmentation de la demande de devise sur le marché parallèle. L'économie algérienne administrée incitait les agents économiques à thésauriser et à spéculer.

Dans un contexte pareil, le taux de change doit connaître une dépréciation. Mais, dans le cas du dinar algérien, l'état des lieux contredisait la théorie économique: le dinar algérien s'appréciait.

L'usage de la monnaie fiduciaire en Algérie couvre l'essentiel des transactions commerciales et l'ensemble des opérations des paiements. La contrainte de liquidité imposée aux agents économiques semble être à l'origine de la forte circulation de la monnaie fiduciaire, hors du système bancaire algérien. Ceci rend difficile le contrôle de la masse monétaire et les revenus des ménages et des entreprises privées par le pouvoir public. Ce qui rend difficile, le choix d'une politique de change approprié.

En effet, il est constaté une forte liquidité monétaire de l'économie algérienne de 1975 à 1986. Le ratio masse monétaire (M1) sur production intérieure brut (PIB) est passé de 51 % en 1980 à 69 % en 1985. Ce qui signifie que la masse monétaire avait augmenté plus vite que le PIB, d'où, une création monétaire sans contre partie réelle.

Cette création était une source d'inflation en Algérie. Or l'augmentation des prix domestique engendrait une baisse de la compétitivité de la production nationale. Pour rétablir l'équilibre, il fallait déprécier la monnaie nationale. Mais puisque, le taux de change officiel était maintenu fixe d'une manière administrative, la monnaie nationale se retrouvait surévaluée par rapport aux monnaies étrangères.

Certains économistes, comme Ilman, Benissad et Kenich considèrent que la surévaluation et l'inconvertibilité de dinar étaient à l'origine des déséquilibres macroéconomiques et la cause fondamentale du surendettement de l'Algérie.

Cette situation de déséquilibre aurait du être corrigé par une dépréciation de taux de change (déévaluation), accompagnée des mesures politiques monétaires et budgétaires, qui permettent de réduire le déficit courant. Mais l'autorité algérienne avait préféré le recours massif aux réserves de devises et l'endettement extérieur pour non seulement combler le déficit de la balance de paiement mais aussi pour maintenir son choix de politique de change, faisant fi des variables macroéconomiques.

§2-A-2) La situation économique durant la période 1986-1989

Pour avoir plus de précision sur la situation économique, il est très utile d'analyser de manière particulière l'état de la balance de paiement extérieur durant la période 1986-1989, c'est-à-dire la période qui précède la signature des accords avec le FMI et la banque mondiale.

L'analyse de l'économie algérienne avant 1990, montre que l'économie était toujours en situation de déséquilibre structurelle de la balance de paiement. Le maintien de cette situation de façon durable avait conduit l'économie algérienne à la crise de paiement extérieur.

Tab.2.15. Evolution des exportations (X), des importations (M) et du service de la dette (SD) exprimé en milliards de dollars durant les années 1986-1989.

	1986	1987	1988	1989
X	8,78	9,70	8,16	10,14
M	11,78	10,08	10,60	11,76
SD	5,13	5,37	6,27	6,85
M + SD	16,91	15,47	16,87	18,61
X – (M +SD)	-8,13	-5,75	-8,71	-8,47
SD / X en %	58,42	55,36	76,83	67,555

Source : Banque d'Algérie et FMI.

Le tableau 2.15 montre la situation des paiements extérieurs de l'Algérie durant la période 1986-1989, de cela, on peut tirer les remarques suivantes :

- i) les exportations varient d'une manière irrégulière en suivant le cours du pétrole
- ii) les importations dépassent les exportations, d'où le solde commerciale est déficitaire
- iii) une croissance continue de service de la dette

De tels indicateurs montrent bien que l'économie algérienne était en situation de besoin de devise. Un tel besoin apparaît nettement à la ligne cinq du tableau 2.15. Cette ligne représente l'écart entre les recettes d'exportation et les dépenses en devises.

L'analyse des résultats présentés dans le tableau 2.15 permet d'observer qu'en 1986, les recettes en devises s'élevaient à 8,78 milliards de dollars, tandis que les dépenses de cette même année au titre des paiements des importations et de services de la dette avoisinaient le montant de 17 milliards de dollars. Soit un déficit de 8,13 milliards de dollars couvert, pour une large part, par un recours à la dette extérieure.

Le ratio de solvabilité (SD / X) est de 58,4 %. Ce pourcentage signifie que le service de la dette dépasse les 58 % de recette d'exportation. Selon le FMI, l'état de l'économie algérienne, à cette époque, avait un besoin d'ajustement, car ce ratio de solvabilité dépassait les 50 %. Ce qui implique que les paiements extérieurs étaient dans une situation de déséquilibre. Vu que l'autorité algérienne consacrait plus de la moitié de ces recettes d'exportation pour honorer ses engagements envers ses créanciers extérieurs.

À la fin des années 80, la situation économique algérienne devenait alarmante : les exportations des biens et services avaient du mal à croître. Elles s'établissaient à 10,14 milliards de dollars. Soit une valeur légèrement supérieure à celle de 1986. L'encours de la dette était de 26,1 milliards de dollars. Le service de la dette était de 6,85 milliards de dollars. Quant au PNB, il se situait à 53,6 milliards de dollars. Une valeur qui était nettement inférieure à celle de années de la période 1986- 1988. Compte tenu de ces données, l'évolution du ratio de solvabilité ne pouvait être que défavorable.

Pour l'année 1989, les indicateurs des paiements extérieurs de l'Algérie étaient les suivants :

- Dette / PNB = 48,6 %
- Dette / Exportations = 297,2 %

- Service de la dette / Exportations = 67,5 %

- Intérêts / Exportations = 18,3 %

Avec ces indicateurs, l'Algérie était incontestablement proche des pays à fort endettement international.

Cette situation avait contraint les pouvoirs publics algériens à négocier avec le FMI et la banque mondiale et la signature du premier accord en Mai 1989.

Cette étude de l'économie algérienne, sur la période 1970-1989, permet de conclure que le maintien de cette politique de change n'était pas économiquement justifiable, dans la mesure où le taux de change n'avait pas joué son rôle de régulation économique.

Ce taux était réduit à un simple facteur de conversion administrative des prix internationaux en prix domestique.

§2-B) Le taux de change et l'économie algérienne sur la période 1989-1997

Pour mener l'analyse, cette période est divisé en deux sous périodes: 1989-1993 et 1994 -1997. La première sous période avait vu l'Algérie conclure deux accords avec le FMI. LA seconde sous période était marquée par deux autres accords. Il est évident que la teneur de ces accords n'était pas la même. Ce qui rend nécessaire leur examen, tout en tenant compte de leurs incidences sur la politique de change et sur le régime de change choisi par l'Algérie.

§2-B-1) Analyse de la situation économique de 1989 à 1993

L'année 89 avait vu la signature du premier accord avec le FMI au mois de Mai. Cet accord portait sur un tirage de 480 millions de DTS et soumettait l'Algérie à une série de conditions politiquement supportables, en raison de la possibilité de leur mise en œuvre dans le respect du cadre institutionnel de type socialiste.

Ce qui était demandé aux décideurs politiques par les autorités financières internationales était d'opérer une « contraction de la demande, par une politique monétaire plus austères, l'élimination du déficit budgétaire, le glissement du cours du dinar et la libéralisation des prix » H. Bénissad (1999).